L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 17 AVRIL 1849.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE. No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN, 17 AVRIL 1849.

TENDANCES DU LOCOFOCOISME.

[illegible] tir les [illegible] tendances du parti qui nous est opposé. Ce qui vient de se passer dans le Connecticut est une preuve nouvelle de ce que nous avons répété [illegible] de ce que tant d'autres avaient dit avant nous, de ce qui est aujourd'hui une vérité [illegible] malgré toutes les fausses protestations de la presse démocratique du Sud.

Il est évident que [illegible] vise à la [illegible] de l'esclavage. [illegible] le parti du [illegible] [illegible] le parti de la [illegible] [illegible] [illegible] dans la République, que les citoyens blancs [illegible] races [illegible] que l'une, quoiqu'elle [illegible] toujours rester inférieure à l'autre en intelligence, en énergie, en activité! Toutes les [illegible] théories du droit ne prévaudront [illegible] contre le fait.

[illegible] que les démocrates du Sud prétendent [illegible] aussi attachés que nous aux institutions de cette partie de l'Union que nous habitons en commun. Ils sont même sincères lorsqu'ils le prétendent, car il s'agit de leurs intérêts comme des nôtres; mais pourront-ils résister au flot envahisseur qui descend du Nord? Pourront-ils toujours repousser les conséquences fatales des principes qu'ils ont embrassés? Seront-ils assez audacieux pour fouler aux pieds la [illegible] et la plier aux exigences de leurs intérêts? Nous en doutons.

Les doctrines whigs, doctrines éminemment conservatrices, sont les seules qui conviennent au Sud, les seules qui puissent prévenir de fâcheuses conséquences. Le peuple l'a compris aux dernières élections présidentielles, car dans les Etats à esclaves où le général Taylor n'a pas triomphé, la majorité de nos adversaires a été si mesquine, si insignifiante, qu'elle ressemblait plutôt à un échec qu'à un succès.

Il convient que le Sud comprenne bien ce qui se passe dans les Etats libres afin de se prémunir contre les dangers qui le menacent. M. Calhoun, dont nos adversaires ne contesteront pas l'autorité, avait prédit que dans le cas d'une défaite, les locofocos du Nord se coaliseraient avec les abolitionnistes pour triompher plus facilement du Sud. Dans tout le Nord, les locofocos traitent avec les [illegible] institutions.

Les [illegible] du locofocoïsme et du *free soil* ont été confondus à la dernière élection du Connecticut. Démocrates et abolitionnistes se sont donné la main pour vaincre un parti qui [illegible] [illegible] dangereuse pour le [illegible] de l'Union. Que veulent donc ces [illegible] à les locofocos du Connecticut [illegible] L'interdiction de l'esclavage dans les nouveaux territoires, c'est-à-dire [illegible] [illegible]

[illegible]

ARRIVÉE DU HERMANN.

Le steamer *Hermann*, parti de Southampton [illegible], est arrivé à New-York le 13 courant. [illegible] apportées sont très [illegible] par la dépêche suivante [illegible] dimanche soir, le surlendemain [illegible] du steamer.

[illegible] aucune variation [illegible] Les [illegible] monte légèrement, mais [illegible] au même taux. Le 26 [illegible] Liverpool se sont [illegible]

Le [illegible] peu gêné. Les [illegible] une tendance à la [illegible]

[illegible] une forte quantité de [illegible] provenant de la Californie.

FRANCE.—Il y a eu une légère réaction sur [illegible] au Havre à la suite des [illegible] par l'*Europa*. Les affaires s'améliorent [illegible] dans les villes manufacturières de la France.

[illegible] remaniement du ministère.

[illegible] publique par la [illegible] favorable que [illegible] Le marché monétaire est affecté [illegible] les secrètes tentatives des royalistes [illegible] des communistes. Le [illegible] de ces derniers, [illegible] précautions nécessaires pour [illegible] de coupables complots. Des ordres [illegible] ont été transmis dans [illegible]

A la Bourse de Paris, le 3 pour cent était coté [illegible] pour cent variait entre 82 et 95.

[illegible] par la France et l'Angleterre pour rétablir l'armistice entre la Sardaigne et l'Autriche ont échoué. Les hostilités [illegible] incessamment. Les [illegible] d'Europe sont acquises aux [illegible] Charles-Albert ne [illegible] par son formidable ennemi. [illegible] envoyer une forte armée contre l'Italie.

[illegible] le 20 mars [illegible] le 21 [illegible] Chrzanowski [illegible] Vercelli [illegible]

Les troupes françaises destinées à intervenir [illegible] à Toulon. La [illegible] se compose de 12,000 [illegible]

NAPLES.—Le [illegible] de Naples est toujours [illegible] Ce n'est [illegible] Calabre est en pleine insurrection [illegible]

[illegible] Les troupes impériales n'ont [illegible] pas de succès depuis contre les Magyars. Kossuth même a été battu [illegible] plusieurs fois.

Le parlement de Francfort a enfin, après de longues délibérations, rejeté la proposition de nommer le roi de Prusse empereur de l'Allemagne.

LA MALLE.—La malle ne nous a pas apporté de journaux au-delà de Mobile.

THÉATRE D'ORLEANS.—La dernière représentation des *Huguenots* attirera probablement ce soir l'une des plus belles chambrées de la saison. A l'attrait de la magnifique partition de Meyerbeer se joint cette température froide qui pousse toujours vers une salle de spectacle. La chaleur est un obstacle aux réunions. Grâce au vent du nord, qui nous force depuis quelques jours de revenir aux vêtements d'hiver, les *Huguenots* seront chantés ce soir devant une nombreuse assistance.

MARCHÉ DE NEW-YORK.—Une dépêche télégraphique du 13 courant nous donne l'état du marché de New-York à cette date. Les farines étaient en demande et les prix se maintenaient fermes aux dernières cotes. Il s'était vendu 4500 barils aux prix de $4 50 et $4 81 1/4. Il y avait de fortes opérations dans le marché de blé.

Une dépêche du 14 nous annonce que les détenteurs de farine avaient augmenté leurs prix, mais les acheteurs ne se présentaient pas.

MEURTRE.—Un meurtre horrible a été commis il y a quelques jours à Concordia. Voici des détails que nous puisons dans un journal de la localité.

Mardi matin, de bonne heure, huit nègres se rendirent à Vidalia et se firent conduire près du geôlier. Ils lui confièrent qu'ils appartenaient à un planteur voisin, mais qu'ils s'étaient enfuis de l'habitation depuis plusieurs mois pour se soustraire aux cruautés du commandant nègre. Cependant ne pouvant plus vivre dans les bois, ils prirent la résolution de retourner chez leur maître. Mais ils avaient d'abord une proposition à faire au commandant. Celui-ci devait leur infliger un léger châtiment et dans le cas où il voudrait se montrer inexorable, ils étaient décidés à le tuer. Ils rentrèrent donc sur l'habitation lundi soir et virent le commandant. Ce dernier, au lieu de se montrer clément, leur fit de terribles menaces; ils se jetèrent alors sur lui et l'expédièrent à coups de bâton. Ils dirent au geôlier qu'ils avaient tous participé au meurtre et qu'ils venaient en conséquence se constituer prisonniers entre les mains de la justice. Il va sans dire qu'ils furent immédiatement incarcérés.

Leur confession avait eu lieu une heure ou deux avant le jour. Au lever du soleil, le coroner accompagné d'un jury d'enquête se rendit sur l'habitation indiquée. Ils y trouvèrent en effet le cadavre du commandant. Aucune partie du corps ne portait des traces de lésion. Le malheureux avait été littéralement tué à coups de bâton.

Les meurtriers doivent comparaître dans le courant de cette semaine devant un juge d'instruction. Le commandant qui a été assommé était un esclave d'une très grande valeur.

THÉATRE D'ORLEANS.

Bénéfice de Mme. Richer.

Si les dames s'obstinent dans leur usage de ne point apparaître au théâtre le saint jour du dimanche, les hommes au contraire semblent s'y donner rendez-vous; aussi depuis quelque temps, le rez-de-chaussée de la salle et la galerie sont remplis de spectateurs, jaloux de témoigner, par leur présence, leur estime pour les bénéficiaires du dimanche.

Les représentations perdent leur plus grand charme, privées à cette heure de la présence active des dames, mais en revanche elles y gagnent peut-être sous le rapport de la liberté des impressions, et [illegible]

[illegible] Mme Richer [illegible]

La Fille du Régiment, jouée par Mme Berton [illegible] Mme Berton. Vous figurez-vous Henriette ou Mathilde jouant une vivandière? [illegible]

[illegible] *la grande duchesse de Dorothée* [illegible]

[illegible] M. Lavergne. Nous n'avons pas besoin de rappeler les titres que cet artiste modeste et consciencieux a depuis longtemps à la bienveillance du public. [illegible] *l'Enfant des Dames* [illegible] Monpalmer, Chol, Mathieu, Mmes Richer et [illegible] *Panier-Fleuri*, opéra-comique, avec L. Fleury et Mme Lecourt [illegible] *La Chanteuse des bois*, vaudeville en deux actes, avec Menehand et Mme Richer [illegible] à cause de sa gaieté. Les autres regretteront plus tard leur absence.

JACQUES DE R....

Chronique Locale.

COUR SUPRÊME.—La Cour Suprême a rendu hier une décision dans l'affaire de la Municipalité No 1 contre M. A. Deveron. On sait qu'il existe une ordonnance interdisant le débit des épiceries dans les marchés. M. Deveron condamné plusieurs fois pour avoir enfreint ce règlement, s'est obstiné à vendre des épiceries dans un des marchés. Pour mettre un terme aux poursuites dont il était constamment l'objet, il résolut d'interpeler appel à la Cour Suprême. Ce tribunal a décidé hier que l'ordonnance de la Municipalité était parfaitement légale.

SINGULIERE DOT.—Samedi matin, un habitant de cette ville épousa une jeune dame qui lui remit comme montant de sa dot une somme de $10,000, en un billet tiré par un négociant très solvable de la Nouvelle-Orléans. La cérémonie terminée, les époux s'embarquent pour New-York, mais avant le départ le mari va déposer le billet formant la dot, entre les mains d'une tierce personne, avec prière d'en faire le recouvrement. Hors, comme le dit billet échéait le même jour, le collecteur se présente chez le signataire de l'effet et en demande le remboursement; mais à sa grande stupéfaction il lui fut démontré que la signature du morceau de papier qu'il avait en mains était complètement fausse.... Nous nous abstenons de tout commentaire à cet égard, ne voulant surtout incriminer personne: cependant si le mari comptait sur la dot, il compte sans son hôte.

CONSEIL DE LA 1RE MUNICIPALITÉ.—A la séance d'hier soir, 14 membres se trouvaient présents: le recorder occupait le fauteuil.

Un rapport du comité judiciaire de l'ancien Conseil est [illegible] au comité actuel.

On adopte une résolution allouant $1,800 à Samuel Moore pour une propriété qu'il a abandonnée pour l'ouverture de la rue des Ursulines.

M. Fabre présente une résolution requérant le comité judiciaire de prendre des mesures efficaces pour la collecte des amendes dues par M. Deveron [illegible] violation de l'ordonnance prohibant la vente des comestibles sous le marché aux légumes. L'honorable membre dit que la Cour Suprême ayant [illegible] l'ordonnance était légale, [illegible] le Conseil ne doit plus tolérer de tels abus. [illegible] à ce que M. Deveron [illegible] Le rapport est adopté.

Une demande faite par M. Kiernan pour qu'il lui soit permis de déposer sur la Place d'Armes les matériaux dont il a besoin pour la construction de la ville, est déposée sur le bureau, sujette à l'appel.

Lecture est donnée d'une lettre du trésorier du département de la police informant le Conseil qu'il a [illegible] des bons au montant de $24,500, à cinq ans, en échange de ceux qui étaient échus.

Après avoir pris connaissance de plusieurs rapports et pétitions, le Conseil procède à l'élection des Directeurs des Ecoles Publiques.—MM. C. M. Emerson, Wm. Laughlin, Gustave Le Gardeur, Henri Griffon, E. Wiltz, E. Bouni et A. Robert, sont nommés.

Il est décidé que l'élection des officiers municipaux aura lieu le 3 de mai, et que le comité de police [illegible] les officiers de police le vendredi suivant. Puis le Conseil s'ajourne.

CONSEIL DE LA TROISIÈME MUNICIPALITÉ.—Lecture est faite d'un message du Maire, transmettant [illegible] renvoyé au comité des finances. Une réclamation de $225 présentée par le coroner Soulé [illegible] est renvoyée au même comité. Lecture est donnée d'une pétition du watchman W. O'Connel, dans laquelle il demande des secours au Conseil, comme indemnité d'une blessure assez grave qu'il a reçue dans l'exercice de ses fonctions. Edward Lafferty, commis du work-house envoie sa démission au Conseil. Lecture est faite d'une lettre du lieutenant Bellow, indiquant l'utilité d'avoir une cloche d'alarme placée au poste Washington. Une longue communication du voyer, relative au creusage d'un canal dans la rue Clouet a été renvoyée au comité des améliorations. Une lettre de M. Hovey, relative au transfert d'un fou à l'asile de la ville de Jackson, a été renvoyée au médecin de la Municipalité. MM. Beslie et Solomon ont été élus commissaires de la caisse d'amortissement. Il a été résolu que de la chaux serait répandue dans les égouts et ruisseaux de la Municipalité, comme mesure sanitaire. Une résolution autorisant le voyer à recevoir des soumissions cachetées pour l'érection d'une école à Milneburg, a été adoptée. Une résolution fixant l'élection des officiers municipaux au second lundi de mai, a également été adoptée.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT—Juge McHenry.—J. Welsh, accusé d'avoir assassiné le nommé Wm. Peterson le 22 juillet dernier, a comparu hier devant cette Cour. Le docteur Lemonier déclara dans son témoignage que le défunt est mort des suites d'une blessure qu'il avait examinée le jour où l'enquête eut lieu sur le cadavre. L'examen des témoins prouva jusqu'à l'évidence que l'accusé est coupable de ce meurtre. Il paraît que John Welsh avait emporté du café situé encoignure Quartier et Levée, un mousquet appartenant à Sheridan. Wm. Peterson, qui était garçon dans cet établissement réclama cet arme de l'accusé et sur son refus de la rendre, lui défendit de revenir dans le café; car dans le cas contraire, il le ferait arrêter comme voleur. Welsh alors s'élança sur lui et le frappa d'un coup de couteau; quelques instants après il rendait le dernier soupir.—Le jury, après consultation, a rendu un verdict de meurtre sans punition ca[illegible].

TENTATIVE DE VOL.—Nicholas George a été arrêté hier à l'encan de M. Blache, au moment où il tentait d'introduire sa main dans la poche de son voisin.

—Thomas Coleman, accusé d'assaut et batterie, a été envoyé hier par le recorder Génois, devant la Première Cour de District.

—McMuller, accusé d'avoir menacé d'attenter à la vie de Tho. Kavanaugh, a été arrêté dans la 3me Municipalité.

—Concella, accusé d'avoir volé des souliers du magasin situé encoignure Victoire et Champs Elysées, a été arrêté hier dans la même Municipalité.

FEUILLETON.

SUITE DES

Mémoires d'un Médecin.

LE COLLIER DE LA REINE.

(Voir l'*Abeille* du 10 au 16.)

VI.

La Consigne.

Au moment où elles se mettaient en chemin, les bouffées d'un vent rude apportèrent à l'oreille des voyageuses les trois quarts sonnant à l'horloge de l'église Saint-Louis.

—Oh! mon Dieu, onze heures trois quarts, s'écrièrent ensemble les deux femmes.

—Voyez, toutes les grilles sont fermées, ajouta la plus jeune.

—Oh! pour cela, je m'en inquiète peu, chère Andrée; car la grille fut-elle restée ouverte, nous ne serions certes pas rentrées par la cour d'honneur. Allons, vite, vite, allons-nous-en par les réservoirs.

Et toutes deux se dirigèrent vers la droite du château.

Chacun sait en effet qu'il y a de ce côté un passage particulier qui mène aux jardins.

On arriva à ce passage.

—La petite porte est fermée, Andrée, dit avec inquiétude l'aînée des deux femmes.

—Heurtons, madame.

—Non, appelons. Laurent doit m'attendre, je l'ai prévenu que peut-être rentrerais-je tard.

—Eh bien, je vais appeler.

Et Andrée s'approcha de la porte.

—Qui va là? dit une voix de l'intérieur, qui n'attendit même pas qu'on appelât.

—Oh! ce n'est pas la voix de Laurent, dit la jeune femme effrayée.

—Non, en effet.

L'autre femme s'approcha à son tour.

—Laurent! murmura-t-elle à travers la porte.

Pas de réponse.

—Laurent! répéta la dame en heurtant.

—Il n'y a pas de Laurent ici, répliqua rudement la voix.

—Mais, fit Andrée avec instance, que ce soit Laurent ou non, ouvrez toujours.

—Je n'ouvre pas.

—Mais, mon ami, vous ne savez pas que Laurent a l'habitude de nous ouvrir.

—Je me moque pas mal de Laurent! j'ai ma consigne.

—Qui êtes-vous donc?

—Qui je suis?

—Oui.

—Et vous? dit la voix.

L'interrogation était un peu brutale, mais il n'y avait pas à marchander, il fallait répondre.

—Nous sommes des dames de la suite de Sa Majesté. Nous logeons au château, et nous voudrions rentrer chez nous.

—Eh bien, moi, mesdames, je suis un Suisse de la 1re compagnie Salischamade, et je ferai tout le contraire de Laurent, je vous laisserai à la porte.

—Oh! murmurèrent les deux femmes dont l'une serra avec colère les mains de l'autre.

Puis, faisant un effort sur elle-même:

—Mon ami, dit-elle, je conçois que vous observiez votre consigne, c'est d'un bon soldat et je ne veux pas vous y faire manquer. Rendez-moi seulement, je vous prie, le service de faire prévenir Laurent qui ne doit pas être éloigné.

—Je ne puis quitter mon poste.

—Envoyez quelqu'un.

—Je n'ai personne.

—Par grâce!

—Eh! mordieu, madame, couchez en ville. Ne voilà-t-il pas une belle affaire! Oh! si on me fermait la porte de la caserne au nez, je trouverais bien un gîte, moi, allez.

—Grenadier, écoutez, dit avec résolution l'aînée des deux dames. Vingt louis pour vous, si vous ouvrez.

—Et dix ans de fers, merci! Quarante-huit livres par an: ce n'est point assez.

—Je vous ferai nommer sergent.

—Oui, et celui qui m'a donné ma consigne me fera fusiller, merci!

—Qui donc vous a donné cette consigne?

—Le roi! répétèrent les deux femmes avec épouvante, oh! nous sommes perdues.

Le pauvre jeune semblait presque folle.

—Voyons, voyons, dit l'aînée, y a-t-il d'autres portes?

—Oh! madame, si on a fermé celle-ci, on a fermé les autres.

—Et si nous ne trouvons pas Laurent à cette porte, qui est la sienne, où croyez-vous que nous le trouvions?

—Oh! non, c'est un parti pris.

—C'est vrai, et tu as raison. Andrée, Andrée, voilà un horrible tour du roi. Oh! oh!

Et la dame accentua ces dernières paroles avec un mépris presque menaçant.

Cette porte des réservoirs était pratiquée dans l'épaisseur d'une muraille assez profonde pour faire de cette niche une espèce de vestibule.

Un banc de pierres régnait des deux côtés.

Les dames s'y laissèrent tomber, dans un état d'agitation qui ressemblait au désespoir.

On voyait sous la porte une raie lumineuse; on entendait derrière la porte le pas du Suisse, qui tantôt levait, tantôt posait son fusil.

Au delà de ce mince obstacle de chêne, le salut; en deçà, la honte, un scandale, presque la mort.

—Oh! demain, demain! quand on saura! murmura l'aînée des deux femmes.

—Mais vous direz la vérité.

—La croira-t-on?

—Vous avez des preuves, madame, le soldat ne va pas veiller toute la nuit, dit la jeune femme qui semblait reprendre courage au fur et mesure que le perdait sa compagne; à une heure on l'aura relevé, et son successeur sera plus complaisant peut-être. Attendons.

—Oui, mais des patrouilles vont passer une fois minuit sonné; on me trouvera dehors attendant, me cachant. C'est infâme! Tenez, Andrée, le sang me monte au visage, et me suffoque.

—Oh! du courage, madame; vous si forte d'habitude, moi si faible tout à l'heure, et c'est moi qui vous soutiens.

—Il y a un complot là-dessous, Andrée, nous en sommes les victimes. Jamais cela n'est arrivé, jamais la porte n'a été fermée; j'en mourrai, Andrée, j'en meurs!

Et elle se renversa en arrière, comme si elle suffoquait effectivement.

Au même instant, sur ce pavé sec et blanc de Versailles, que si peu de pas foulent aujourd'hui, un pas retentit.

En même temps une voix se fit entendre, voix légère et joyeuse, voix de jeune homme chantant.

Il chantait une de ces chansons maniérées qui appartiennent essentiellement à l'époque que nous essayons de peindre:

> Pourquoi ne puis-je pas le croire?
> Oh! que n'est-ce la vérité!
> Ce que tous deux, dans l'ombre noire,
> Cette nuit nous avons été.
> Morphée, en fermant ma paupière,
> Fit de moi l'acier le plus doux;
> D'aimant vous étiez une pierre
> Et vous m'entraîniez près de vous!

—Cette voix! s'écrièrent en même temps les deux femmes.

—Je la connais, dit l'aînée.

—C'est celle de....

> Ce dieu, par un beau stratagème,
> De cet aimant fit un écho.

Continua la voix.

—C'est lui! dit à l'oreille d'Andrée la dame dont l'inquiétude s'était si énergiquement manifestée; c'est lui, il nous sauvera.

En ce moment, un jeune homme enseveli dans une grande redingote de fourrures pénétra dans le petit vestibule, et, sans voir les deux femmes, heurta à la porte en appelant:

—Laurent!

—Mon frère! dit l'aînée des deux femmes en touchant l'épaule du jeune homme.

—La reine! s'écria celui-ci en reculant d'un pas et en mettant le chapeau à la main.

—Chut! Bonsoir, mon frère.

—Bonsoir, madame; bonsoir, ma sœur; vous n'êtes pas seule.

—Non, je suis avec Mlle Andrée de Taverney.

—Ah! fort bien. Bonsoir, mademoiselle.

—Monseigneur, murmura Andrée en s'inclinant.

—Vous sortez, mesdames, dit le jeune homme?

—Non pas.

—Vous rentrez, alors?

—Nous le voudrions bien, rentrer.

—Est-ce que vous n'avez pas appelé Laurent?

—Si fait.

—Alors?

—Alors! appelez un peu Laurent à votre tour, et vous allez voir.

—Oui, oui, appelez, monseigneur, et vous verrez.

Le jeune homme, que l'on a sans doute reconnu pour le comte d'Artois, s'approcha à son tour, et de nouveau:

—Laurent! cria-t-il en frappant à la porte.

—Bon, voilà la plaisanterie qui va recommencer, dit la voix du Suisse; je vous préviens que si vous me tourmentez plus longtemps, je vais appeler mon officier.

—Qu'est-ce que cela! dit le jeune homme interdit en se retournant vers la reine.

—Un Suisse que l'on a substitué à Laurent, voilà tout.

—Et qui cela?

—Le roi.

—Le roi.

—Dam! lui-même nous l'a dit tout à l'heure.

—Et avec une consigne?

—Féroce, à ce qu'il paraît.

—Diable! capitulons.

—Comment cela?

—Donnons de l'argent à ce drôle.

—Je lui en ai offert; il a refusé.

—Offrons-lui les galons.

—Je les lui ai offerts.

—Et....?

—Il n'a voulu entendre à rien.

—Il n'y a qu'un moyen, alors.

—Lequel?

—Je vais faire du bruit.

—Vous allez nous compromettre; mon cher Charles, je vous en supplie!

—Je ne vous compromettrai pas le moins du monde.

—Oh!

—Vous allez vous mettre à l'écart, je frapperai comme un sourd, je crierai comme un aveugle, on finira par m'ouvrir, et vous passerez derrière moi.

—Essayez.

Le jeune prince se mit de nouveau à appeler Laurent, puis à heurter, puis à faire un tel vacarme avec la poignée de son épée, que le Suisse furieux lui cria:

—Ah! c'est comme cela. Eh bien! j'appelle mon officier.

—Eh! pardieu! appelle, drôle! C'est ce que je demande depuis un quart-d'heure.

Un instant après on entendit des pas de l'autre côté de la porte. La reine et Andrée se placèrent derrière le comte d'Artois, toutes prêtes à profiter du passage qui, selon toute probabilité, allait lui être ouvert.

On entendit le Suisse expliquer toute la cause de ce bruit.

—Mon lieutenant, dit-il, ce sont des dames avec un homme, qui vient de m'appeler drôle. Ils veulent entrer de force.

—Eh bien! qu'y a-t-il d'étonnant à cela que nous désirions rentrer, puisque nous sommes du château?

—Ce peut être un désir naturel, monsieur, mais c'est défendu, répliqua l'officier.

—Défendu! et par qui donc, morbleu?

—Par le roi.

—Je vous demande pardon, mais le roi ne peut pas vouloir qu'un officier du château couche dehors.

—Monsieur, ce n'est point à moi de scruter les intentions du roi, c'est à moi de faire ce que le roi ordonne, voilà tout.

—Voyons, lieutenant, ouvrez un peu la porte, afin que nous causions autrement qu'à travers une planche.

—Monsieur, je vous répète que ma consigne est de tenir la porte fermée. Or, si vous êtes officier, comme vous le dites, vous devez savoir ce que c'est qu'une consigne.

—Lieutenant, vous parlez au colonel d'un régiment.

—Mon colonel, excusez-moi, mais ma consigne est formelle.

—La consigne n'est pas faite pour un prince. Voyons, monsieur, un prince ne couche pas dehors, et je suis prince.

—Mon prince, vous me mettez au désespoir, mais il y a ordre du roi.

—Le roi vous a-t-il ordonné de chasser son frère comme un mendiant ou un voleur? Je suis le comte d'Artois, monsieur! Mordieu! vous risquez gros à me faire ainsi geler à la porte.

—Monseigneur le comte d'Artois, dit le lieutenant, Dieu m'est témoin que je donnerais tout mon sang pour Votre Altesse royale; mais le roi m'a fait l'honneur de me dire à moi-même, en me confiant la garde de cette porte, de n'ouvrir à personne, pas même à lui, le roi, s'il se présentait après onze heures. Ainsi, monseigneur, je vous demande pardon en toute humilité; mais je suis un soldat; et quand je verrais à votre place, derrière cette porte Sa Majesté la Reine transie de froid, je répondrais à Sa Majesté ce que je viens d'avoir la douleur de vous répondre.

Cela dit, l'officier murmura un bonsoir des plus respectueux et regagna lentement son poste.

Quant au soldat collé au port d'armes contre la cloison même, il n'osait plus respirer, et son cœur battait si fort que le comte d'Artois, en s'adossant de son côté à la porte, en eut senti les pulsations.

—Nous sommes perdues! dit la reine à sa belle-sœur en lui prenant la main.

Celle-ci ne répliqua rien.

—On sait que vous êtes sortie! demanda-t-il.

—Hélas! je l'ignore, dit la reine.

—Peut-être aussi n'est-ce que contre moi, ma sœur, que le roi a dirigé cette consigne. Le roi sait que je sors la nuit, que je rentre quelquefois tard. Madame la comtesse d'Artois aura su quelque chose; elle se sera plainte à Sa Majesté: de là cet ordre tyrannique!

—Oh! non, non, mon frère, je vous remercie de tout mon cœur de la délicatesse que vous mettez à me rassurer. Mais c'est bien pour moi ou plutôt contre moi que la mesure est prise, allez.

—Impossible, ma sœur, le roi a trop d'estime....

—En attendant, je suis à la porte, et demain un scandale affreux résultera d'une chose bien innocente. Oh! j'ai un ennemi près du roi, je le sais bien.

—Vous avez un ennemi près du roi, petite sœur, c'est possible. Eh bien, moi, j'ai une idée.

—Une idée! voyons vite.

—Une idée qui va rendre votre ennemi plus sot qu'un âne pendu à son licou.

—Oh! pourvu que vous nous sauviez du ridicule de cette position, voilà tout ce que je vous demande.

—Si je vous sauverai! je l'espère bien. Oh! je ne suis pas plus niais que lui, quoiqu'il soit plus savant que moi.

—Qui, lui?

—Eh! pardieu! que monsieur le comte de Provence.

—Ah! vous reconnaissez donc comme moi qu'il est mon ennemi!

—Eh! n'est-il pas l'ennemi de tout ce qui est jeune, de tout ce qui est beau, de tout ce qui peut.... ce qu'il ne peut pas, lui!

—Mon frère, vous savez quelque chose sur cette consigne!

—Peut-être; mais d'abord, ne restons pas sous cette porte, il y fait un froid de loup. Venez avec moi, chère sœur.

—Où cela?

—Vous verrez, quelque part où il fera chaud au moins; venez, et en route je vous dirai ce que je pense à propos de cette fermeture de porte. Ah! monsieur de Provence, mon cher et indigne frère.... Donnez moi le bras, ma sœur; prenez mon autre bras, mademoiselle de Taverney, et tournons à droite.

On se mit en marche.

—Et vous disiez donc que M. de Provence!... fit la reine.

—Eh bien! voilà. Ce soir, après le souper du roi, il vint au grand cabinet; le roi avait beaucoup causé dans la journée avec le comte de Haga, et l'on ne vous avait pas vue.

—A deux heures je suis partie pour Paris.

—Je le savais bien; le roi, permettez-moi de vous le dire, chère sœur, le roi ne songeait pas plus à vous qu'à Aroun-al-Raschid et à son grand-visir Giaffar, et causait géographie. Je l'écoutais assez impatient, car j'avais aussi à sortir, moi. Ah! pardon, nous ne sortions probablement pas pour la même cause, de sorte que j'ai tort....

—Allez, allez toujours, dites.

—Tournons à gauche.

—Mais où me menez-vous?

—A vingt pas. Prenez garde, il y a un tas de neige. Ah! mademoiselle de Taverney, si vous quittez mon bras, vous allez tomber, je vous en préviens. Bref, pour en revenir au roi, il ne songeait qu'à la latitude et à la longitude, lorsque M. de Provence lui dit: Je voudrais bien cependant présenter mes hommages à la reine.

—Ah! ah! fit Marie-Antoinette.

—La reine soupe chez elle, répondit le roi.

—Tiens, je la croyais à Paris, ajouta mon frère.

—Non, elle est chez elle, dit tranquillement le roi.

—J'en sors et l'on ne m'a point reçu, riposta M. de Provence.

—Alors je vis le sourcil du roi se froncer. Il nous congédia mon frère et moi, et dans doute, nous partis, il s'informa. Louis est jaloux par boutades; vous le savez; il aura voulu vous voir, on lui aura refusé l'entrée et il se sera douté de quelque chose.

—Précisément, Mme de Misery en avait l'ordre.

—C'est cela: et pour s'assurer de votre absence, le roi aura donné cette sévère consigne qui nous met dehors.

—Oh! ceci, c'est un trait affreux, avouez-le, comte.

—Je l'avoue; mais nous voici arrivés.

—Cette maison?....

—Vous déplaît-elle, ma sœur?

—Oh! je ne dis pas cela; elle me charme, au contraire. Mais vos gens?

—Eh bien!

—S'ils me voient??

—Ma sœur, entrez toujours, et je vous garantis que personne ne vous verra.

—Pas même celui qui m'ouvrira la porte? demanda la reine.

—Pas même celui-là.

—Impossible.

—Nous allons essayer, dit le comte d'Artois en riant.

Et il approcha sa main de la porte.

La reine lui arrêta le bras.

—Je vous en supplie, mon frère, prenez garde!

Le prince appuya son autre main sur un panneau sculpté avec élégance.

La porte s'ouvrit.

La reine ne put réprimer un mouvement de crainte.

—Entrez donc, ma sœur, je vous en conjure, dit le prince; vous voyez bien que jusqu'à présent il n'y a personne.

La reine regarda Mlle de Taverney comme une personne qui se risque; elle franchit le seuil avec un de ces gestes si charmants chez les femmes, et qui veulent dire:

—A la garde de Dieu!

La porte se referma derrière elle sans bruit.

ALEXANDRE DUMAS.

(*A continuer.*)

PAPIER A LETTRES.

EN vente chez le soussigné—Papier à lettres français rayé et non rayé— Prix de la rame à lettre grand format à 3, 4 et 5 piastres.

Les personnes qui feront achat au moins d'une rame, pourront faire timbrer à leurs initiales, ou pour la raison de commerce.

C. GODIN, relieur, 18 av. 123, rue de Chartres.

SEPTIÈME DISTRICT REPRÉSENTATIF.

LES VOTANTS du septième district représentatif (premier et quatrième districts de la 3me Municipalité), sont invités à se réunir mercredi prochain, 18 du courant, à sept heures du soir, rue de l'Esplanade, entre Craps et Amour, No. 38 à l'effet de nommer les délégués à la Convention whig qui devra se réunir à Bâton Rouge le second lundi de mai prochain, pour faire choix des candidats aux postes de Gouverneur, Lieutenant-Gouverneur et Représentant au Congrès, pour le premier district.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,

Lundi soir, 16 avril 1849.

Les ventes de coton se sont élevées aujourd'hui à 7,500 balles aux anciens prix. La malle ayant manqué, nous sommes encore privé des lettres par le steamer.

Il s'est vendu 300 boucauts de sucre aux anciens prix. La mélasse est peu demandée; 300 barils ont été vendus de 14 @ 18 cts le gallon.

Le marché à la farine n'a pas varié—l'Ohio se vend $3 75 @ 3 87—Il ne se fait rien en maïs.

Le marché aux provisions est aux cours donnés samedi.

Le whiskey est tombé 17 1/4 @ 17 1/2 cts le gallon pour le rectifié. Quelques ventes ont eu lieu à ces cours.

CHANGE.—Le change n'a pas varié—Nous cotons: Sterlings 4 1/2 @ 6 pr 0/0 de prime; Francs 5 f 42 1/2 @ 5f 38 3/4.—Traite sur New-York à 60 jours 2 1/4 @ 2 1/2 pour 0/0 d'escompte; Traites à vue 1/2 d'escompte @ pair.

Un navire a été pris pour le Havre à [illegible] cts, ce qui donne une baisse.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIÉS.

Steamship Palmetto, Smith, pr Galveston.
Navire Thos Dickason, Dollard, pr Hull.
Southerner, Sullivan, pr New York.
Barque Louisa Bliss, Creighton, pr Marseille.
Florida, McCarty, pr Chagres.
Brick Skilark, Lanigan, pr Halifax.
Goelette Randall Marshall, West, pr St Marks.
Alvarado, Eagar, pr New York.

ARRIVÉS.

Navire Belmont Grant, de Liverpool.
Toronto, Parker, de New York.
Barque Jno Stroud, Elwell, de New York.
Brick Archelaus, de retour en détresse.
Goelette Maria, Miller, de Sabine.
Evaline Ross, Hunston, de Brazos St Iago.
Jno Bell, Lodge, de Pinil.
Mary, Langdon, de Thomaston.

—STEAMERS.—

Mohawk Langhorn, de Louisville.
Wm Noble, Newcomb, de Cincinnati.
Magnolia, Thomasson, de Memphis.
Mary Foley, Dalferes, de Lafourche.
Princess No 3, Holmes, de Vicksburg.
Autocrat, Goslee, de St Louis.
Hecla, Dalman, d'Alexandrie.

Au bas du fleuve et montant.

Navires Rochester, Amerique, Susan Lord & Buena Vista; barques Letitia Hayn & Christiana, et une goëlette dont le nom nous est inconnu.

LIGNE DE CUNARD.

DE LIVERPOOL.

Europa, de Liverpool à New York ...... 7 Avril
Cambria, de Liverpool à Boston .... 14 Avril

D'AMÉRIQUE.

Europa, de New York à Liverpool .... 2 Mai
Cambria, de Boston à Liverpool .... 16 Mai

Le navire CEPHALIDE, de Bordeaux, est en débarquement vis à vis la rue de l'Hôpital. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis aussi tôt que possible, afin d'éviter l'envoi en Douane de leurs marchandises.

16 avril 19, rue Conti, entre Chartres et Levée. POUGET FILS.

Le capitaine et le consignataire du navire CEPHALIDE, ne paieront aucune dette contractée par l'équipage. POUGET FILS.

16 avril 19, rue Conti, entre Chartres et Levée.

PROPRIETE A VENDRE.

Cette propriété est à Biloxi, située à deux arpents du Lac, mesurant 100 pieds de face à la rive sur 20 de profondeur. Il y a une belle maison en bois, bousillée en dedans et enduite, toute neuve, composée de 4 appartements et une cabine dans le fond. Le terrain est entouré [illegible] S'adresser rue de la Douane, No [illegible] à Francois Mohaut, à Biloxi. 17 avril—6

EN débarquement du navire Exchange, venant du Havre.
40 caisses absinthe suisse de Vernon & Lecoultre
36 do do d'Edouard Pernod.
4 do do blanche do
2 boîtes à fromage de Gruyère, 1ère qualité.
1 do do Schabzieger, do
24 boîtes fromage de Marolle, à vendre par
J. N. CURIEN, rue Condé, No 25.
17 avril—4

RAPHAEL.

RAPHAEL.—Pages de la Vingtième année, par A. De Lamartine. 1 vol. in-8 grand format. En vente à la librairie de VICTOR HEBERT.
17 av

CONSTITUTION de la République française, adoptée par l'Assemblée Nationale le 4 novembre 1848, publiée en anglais et en français. Prix du... cents. En vente chez VICTOR HEBERT, 149, rue de Chartres.
17 av

Nouveautés littéraires.—librairie de VICTOR HEBERT. 149, rue de Chartres.

On vient de recevoir à cette librairie par les derniers arrivages du Havre un assortiment d'ouvrages nouveaux. 17 avril

Modes Parisiennes.

LES Modes Parisiennes, journal de la bonne compagnie, publié à Paris par Aubert. Ce journal paraît tous les sept jours. Une gravure de modes et des patrons de grandeur naturelle. On souscrit chez VICTOR HEBERT, libraire, 149, rue de Chartres.
17 av

EN magasin et à vendre:
300 caisses curaçao de Hollande diverses qualités
250 do marasquin, do
200 do absinthe 1/2 do kirsch.
20 do peppermint.
100 do eau verte, 20 do bitter.
100 do dantzick, divers modèles.
30 do vermouth.
2 do eau de fleur d'oranger.
200 do liqueurs, superfine, surfine et fine.
300 paniers guignolet d'Angers.
30 do champagne diverses marques.
30 do anisette superfine, surfine et fine.
15 quarts cognac diverses marques.
3 pipes genièvre de Hollande.
20 barils whiskey Monongahela et Bourbon, etc., etc., par F. ROUMIEU, 20 rue St-Louis.
17 avril

A VENDRE en débarquement du navire Laure, de Bordeaux:
23 caisses sardines à l'huile en boîtes, 1/3 et 1/2 bouteilles.
3 caisses cèpes à l'huile en boîtes et 1/2 boîtes.
3 do petits pois au naturel.
2 do truffes au naturel.
2 do pêches en pobans.
Par DUFOUR, WILLIAMSON & CO., 35, rue Natchez.
17 av

VIN DE XERES — 60 huitièmes, 20 quarts, 10 demi et 5 pipes de vin de Xérès, de différentes qualités, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & CO., 35 rue Natchez.
17 av

CAFE—412 sacs café de la Havane, en débarquement du brick Milaudon, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée.
17 avril

SUCRE—202 caisses sucre de la Havane blanc et brun, en débarquement du brick Milaudon, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée.
17 avril

CIGARES DE LA HAVANE.—75,000 composant un assortiment complet de Régalias, Impériales et Militars, en déchargement du brick Milaudon, et à vendre par J. M. CABALLERO, 26, Vieille Levée.
17 avril

BORDEAUX.—A vendre en débarquement du navire la Laure, venant de Bordeaux:
11 barriques vin rouge Haut Brion 1846,
10 do do do 1847,
14 do do do Pauillac 1846,
20 do do do St Queyrou Margaux,
40 do do do Montferrand supérieur,
10 do do do do pour famille,
50 barils vin blanc Haut Barsac,
30 do do do Haut Sauterne,
1000 caisses vin rouge St Julien Médoc.
17 avril P. LONGIS, 116, rue Royale.

BORDEAUX.—800 caisses vin Chateau Margaux, 100 do Pauillac, 150 de Cantenac,
100 do Haut-Brion 1844,
50 do Haut-Brion 1841,
En magasin et à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale.
17 avril

BORDEAUX—16 barriques vin rouge Chateau-Margaux,
20 do do do Pauillac,
25 do do do St-Julien-Morin,
45 do do do St-Julien Camet.
En magasin et à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale.
17 av

CHAMPAGNE—50 paniers champagne, en magasin et à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale.
17 av

MADERE—3 barils vieux Madère. 30 caisses vieux Madère. En magasin et à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale.
17 av

BORDEAUX—150 barriques vin rouge ordinaire, 100 do do Marseille. En magasin et à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale.
17 av

PORTO—200 barils Burgundy Port, En magasin et à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale.
17 av

T. MOREAU.

Encoignure Royale et Toulouse.

A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il a maintenant en main le plus beau et le plus complet assortiment de CHEMISES françaises qu'il soit en ville, se composant comme suit:

Chemises de couleur communes; do fines; do en toile et coton; du tout toile française et toile d'Irlande.

Nous engageons le public à venir visiter nos magasins pour se convaincre.

NOTA—Nous offrons également des gants Jouvin pour dames à 50 cents, et ceux pour hommes à 75 cents.

EN magasin et à vendre par le soussigné:
100 barriques vin rouge de Marseille, marque de Bethfort,
70 barriques vin rouge bon ord. St-Julien Médoc,
40 do do vieux différentes marques,
200 barils vin blanc Haut Sauterne,
1000 caisses vin rouge et blanc différentes marques,
3 do vin du Rhin, Rudesheimer,
3 do do Marcobrunner,
30 do Kirschenwasser suisse, Jeanrenaud,
125 do absinthe do do,
3 tonneaux fromage de Gruyère,
30 paniers bouteilles vides;
Bouchons longs, mi-longs et à damejeannes, huile d'olive, sardines, homard, saumon à l'huile, champagne, mastic rouge, macaroni, etc. etc.
20 mars B. TALAMON, 168 et 170, rue Royale.

Montres et Bijouterie.

DAVID MELVILLE, marchand en gros, 94 rue de Chartres au premier—Reçoit par les arrivages de la fabrique de MELVILLE & Co, de New York, toute espèce de bijouterie. Toujours un grand assortiment de montres, à vendre en gros seulement, au prix de New-York.
20 mars—6m

Bureau de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, le 14 avril 1849.

AVIS est donné aux actionnaires que l'élection annuelle de neuf directeurs aura lieu au bureau de la compagnie le lundi 30 courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

14 av—15f J. TUYES, secrétaire.

M. FRANCOIS MUSSE ayant vendu son restaurant connu sous le nom du CHENE VERT, rue de Maine No 26, prévient tous ses fournisseurs que la société entre M. SOUCHET & FRANCOIS MUSSE est dissoute depuis le 26 mars 1849, et fait savoir à tous les débiteurs de la maison qu'ils sont priés d'acquitter leurs comptes à la même maison où sont déposés les livres, en attendant la liquidation de leurs comptes. 14 av—3f

FASHIONABLE STORE.

Encoignure St-Charles et Commune.

J. DUCOURNAU a l'honneur d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il partira pour France le 20 courant; les personnes qui ont des commandes à lui faire sont priées de passer au plus tôt à son magasin pour prendre leurs mesures. Indépendamment de sa partie il se chargera avec plaisir des ordres qu'on lui donnera pour être exécutés pendant son séjour à Paris.

14 av—15f J. DUCOURNAU.

Graines fraîches de Jardinage.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord—

10 variétés de graines de choux.

Aussi—Un grand assortiment de radis.

Les planteurs trouveront des assortiments complets au prix de $3, 5, 10 et 20 chaque.

Les jardiniers pourront s'approvisionner, par livres, boisseaux, barils, au cours de la place.

Les ordres peuvent être adressés au principal établissement, conduit par P. Maupay, Philadelphie ou à D. MAUPAY, 95, rue du Camp.

14 av

Crème à la Glace—Salon sur l'Esplanade.

LES Messieurs et les Dames qui désirent respirer un air pur et jouir à la fois de la vue du fleuve et de la ville en prenant des glaces, limonades et sorbets, sont invités à aller visiter le salon ci-dessus nommé, situé vis à vis la rue de l'Esplanade, où ils trouveront des friandises préparées de la meilleure manière. Les ordres par gallons sont ponctuellement remplis. 14av—17f

$50 de Récompense

SERONT payés par le soussigné pour l'arrestation du débiteur E. H. PREUFF. Cet individu tenait une pharmacie à l'encoignure des rues Champs-Elysées et Bons-Enfans. Le 10 du mois de février dernier, cette pharmacie fut détruite par le feu. Preuff sous prétexte de s'établir de nouveau obtint des marchandises et de l'argent, et disparut avec sa femme, son enfant et son commis.

H. BONNABEL, rue Tchoupitoulas.

14av—

Bazar Louisianais.

No 54 rue Condé.

MESSIEURS VIDAL & Co., tiennent constamment en mains un grand nombre d'articles de fantaisie et mercerie, qu'ils vendent à des prix très modérés:

Ombrelles avec et sans frange;
Eventails, un joli assortiment;
Passementerie et frange;
Gants et mitaines en filet,
do fil d'Ecosse pour dames et messieurs;
Fournitures pour bourses, etc etc. 14 avril

EN déchargement du navire Cephalide, de Bordeaux:
CEPES A L'HUILE—100 boîtes marque Rodel;
FICELLE—8 bouteaux de 18 pelottes à la livre;
HUILE—30 paniers de 24 onces, 50 do de douze demi bouteilles;
PRUNES SECHES—10 caisses 1re qualité, à vendre par DOMINIQUE LANATA, Nos 9 et 10, rue Jefferson.
14 avril

CUISINIERE.—On demande une cuisinière française. Il est inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser No 181 Toulouse. D. N. HENNEN.
14 av

VANILLE—1 caisse vanille de qualité supérieure, à vendre par BERNARD TURPIN, 31, Vieille Levée.
14 av—3f

24,000 BRIQUES à feu, en débarquement, du brick Ware, de Liverpool, à vendre par A. MASPEREAU & CO, 22, rue Condé.
14 av

BOTTES, Souliers et Brodequins—352 caisses en déchargement des navires [illegible] W. Lord, Ashburton et barque Brazil, à vendre par F. W. HOBBS, 12, rue de la Douane.
14 avril

BOTTES SOULIERS et Brodequins—en déchargement de la barque Brazil. Un assortiment en magasin, à vendre par FROST & CO, 10, rue des Magasins.
14 avril

Trouvé—Vers le 6 courant un magnifique chien d'arrêt robe tachée de gris, environ 2 pieds de hauteur. Le propriétaire peut le réclamer en payant les frais, s'adresser à M. Frédéric, au restaurant des Etats, Chartres, par M. Destinguy, rue Bienville.
13av

CHAMPAGNE Bellerie Mousseux de Duret Persyvel.—200 paniers de ce vin supérieur, en grandes et demi bouteilles, à vendre par A. CARRIERE, 25 Vieille Levée.
12 av—4f

EAU DE VIE supérieure des marques suivantes: Célébrés Brandy Wine, Jas. Hennessy, Martigue & Bignaudan, W. Raymond, Coca Père & Fils, en demi, quarts et huitièmes de pipe, en magasin d'entrepôt et à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée.
12 av

VIN EN BARRIQUES:
35 barriques vin Vve Mermet,
25 do Vieux Médoc,
25 do St Julien do,
50 do Milon Pauillac,
55 do St Estèphe,
25 do Haut Talence,
do Bourg, [illegible] en magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25 Vieille Levée.
12 av

GENIEVRE—25 pipes au drawback, en magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25 Vieille Levée.

HUILE D'OLIVE SUPERFINE—200 paniers en magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25 Vieille Levée.

PRUNES SECHES—25 caisses de tout modèle, marque J. Bail, en magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25 Vieille Levée.
12 av

QUININE—3,000 onces en magasin et en débarquement de la barque Joseph Fish, à vendre par E. J. HART & CO, 25, rue Tchoupitoulas.
12 avril

MORPHINE—Hydro de potasse, strychnine &c. à vendre par E. J. HART & Co, 25, Tchoupitoulas.
12 av

CONFITURES—200 caisses, marque Doughty, de Philadelphie, à vendre par E. J. HART & Co, 25, Tchoupitoulas.
12 av

PIERRES A REPASSER—1,000 liv. polies sur les côtes, à vendre par E. J. HART & Co, 25, rue Tchoupitoulas.

MARCHANDISES SECHES.

THOMAS BRADY,

No. 21, RUE DE CHARTRES.

OUVERT CE MATIN, au magasin de Thomas Brady, No 21, rue de Chartres, 10 caisses crêpes de Chine, de 5 cents à 10 piastres chaque. Aussi, chasubles de crêpe de la Chine, unis et brodés, depuis une piastre jusqu'à cent cinquante piastres; ainsi qu'un joli choix de broderies, valenciennes, dentelles et bordures. 11 avril—1m

ON DEMANDE—Une femme de charge au Lycée d'Orléans (Orleans High School) pouvant fournir sur son compte tous les renseignements désirables. S'adresser au No 57, rue de l'Esplanade, entre Craps et Grande Hommes.
11av

EN débarquement du navire Edwin, de Bordeaux: 100 barriques vin rouge des marques suivantes — St-Julien, St Estèphe, Margaux, Pauillac, Queyrac; 40 barriques vin rouge, 60 quarts de pipe eau de vie Ph. Godard, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO., 17 et 19, rue St-Louis.
11 av

EN débarquement du navire Espindola du Havre, 1 fût vin de Madère, à vendre par EUG. ROCHEREAU, 17 et 19, rue St Louis.
11 av

EN débarquement du navire la Laura, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
12 barriques vin vieux St-Julien-Médoc,
40 do do St Estèphe,
15 demi-barriques vieux St-Julien,
36 tierçons vin blanc Haut Barsac,
30 do do Haut-Sauterne,
12 meules fromage de Gruyère.
FERBOS FRERES, Enc. Royale et Dumaine.
11 av

TOILES A VOILES—5 balles toiles de différents numéros, faites en lin pur, à la manufacture de G. & A. Gordon, de Dundee en Ecosse, récemment reçues et à vendre par McDOWELL & PECK, 96, rue Gravier.
11 avril

MARCHANDISES EN FIL ET MOUSSELINE.—Récemment reçu par les derniers arrivages de Liverpool, un assortiment général d'articles, tels que:

Toiles à chemises, blanche et écrue, diverses largeurs; listados fil et ginga à vêtement; damassés, huckabacks et diapres œil de perdrix, tout fil; nappes et serviettes à bordures, tout fil; tricots blancs et écrus, tout fil; drills gris et blancs et étoffes à pantalons, tout fil; mousseline batiste fil, et toile Courtrai, à chemises; jaconats imprimés, organdis, balzorines et linons; guinghams, toile du Nord, Chambrais, shawls coton et fil, mouchoirs Verona et Britannia, diaprés de Russie, osnaburgs et toiles à habillants; plattilles, bretagnes, crêas et cotonnades.

11 avril McDOWELL & PECK, 96, rue Gravier.

RECU dernièrement et à vendre par le soussigné:
250 onces quinine de Paris,
100 do do française,
200 livres racine de guimauve,
20 barils alcool 95,
15 do térébenthine,
2000 livres graines de genièvre,
10 balles salsepareille,
2 do houblon.
11 avril P. CUSACHS, encoig. St Philippe et Condé.

EN magasin et à vendre par le soussigné:
80 barils amandes douces,
3000 livres gomme Sénégal,
30 carboys acide sulfurique,
30 barils blanc d'Espagne,
100 livres essence de menthe poivre,
100 do do de citron.
11 avril P. CUSACHS, encoig. St Philippe et Condé.

A VENDRE, par le soussigné, en débarquement du navire Edwin, venant de Bordeaux:
300 barriques vin rouge, qualités diverses;
16 do vin blanc Haut Sauterne;
200 barils et demi barriques do
130 caisses vin blanc Haut Sauterne,
600 do vin rouge, diverses qualités,
10 avril—20 G. M. LUCAS, 20, Bienville.

FOIN—140 balles en débarquement du navire Oswego, et à vendre par J. W. STANTON & CO, Enc. Magazine et Lafayette.
10av

CALLIGRAPHIE.

Rue de Chartres, No 95.

NOUVEAUX ELEVES ADMIS chaque jour à l'Académie d'Écriture de DUDERAS, rue de Chartres, No 95, depuis 9 jusqu'à 11 heures A. M. et depuis 3 jusqu'à 6 heures P. M.

[illegible]

PREMIERE COUR DE DISTRICT.

Veuillez annoncer M. ALFRED ROUSSEAU, greffier actuel de la Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, comme candidat à la même place, aux élections générales de novembre prochain.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT.

Veuillez annoncer EMILE WILTZ, comme candidat à la place de Greffier de la Deuxième Cour de District.

Messieurs les éditeurs,

Veuillez annoncer TH. C. POOLE, actuellement greffier de la 6e Cour de District, comme candidat à la même place pour la réélection qui doit avoir lieu le 5 novembre prochain, et il sera supporté par Un grand nombre d'Amis des trois Municipalités et d'Alger.

M. l'Editeur,

Veuillez annoncer THOMAS GILLMORE, comme candidat pour la place de greffier de la 4me Cour de District, à l'élection qui doit avoir lieu le 5 novembre prochain.

Messrs les Editeurs—Veuillez annoncer JAMES A HOPKINS, comme candidat à la place de Greffier de la 4me Cour de District, à l'élection de novembre prochain.

PLUSIEURS AMIS.

MM les Editeurs,

Veuillez annoncer J. B. F. MAXENT comme candidat à la place de Greffier de la quatrième Cour à l'élection qui doit avoir lieu le 5 novembre prochain.

PLUSIEURS AMIS.

Nous sommes autorisés à annoncer GEORGES A. FOSDICK comme candidat à la place de greffier à la 5me Cour de District, à l'élection qui doit avoir lieu le 5 novembre prochain.

M. l'Editeur,—Veuillez annoncer que M. PROSPER LEBLANC, le greffier actuel de la Cinquième Cour de District, est candidat pour la place qu'il occupe, à l'élection qui aura lieu en novembre prochain.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. JOHN B. LEEFE, comme candidat à la place de Greffier de la 6me Cour de District à l'élection qui doit avoir lieu le 5 novembre prochain.

PLUSIEURS VOTANTS.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. PAUL EMILE CROZAT candidat à la place de constable de la 4ème Cour de Justice de Paix, à l'élection qui aura lieu le 5 novembre prochain.

M. l'Editeur,

Veuillez annoncer JOSEPH ULYSSE CHEVALIER, comme candidat pour la place de Constable de la Quatrième Cour de Justice de Paix, à l'élection qui doit avoir lieu le 5 novembre prochain.

Messieurs les Editeurs,

Veuillez m'annoncer comme candidat à la place de constable de la 4e Cour de justice de paix à l'élection qui doit avoir lieu le 5 novembre prochain.

J. BARNES.

M. l'Editeur,

Veuillez m'annoncer comme candidat à la place de Constable de la 4me Cour de Juge de Paix, à l'élection du 5 novembre 1849. Votre serviteur FRANCIS MOUNEY.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. L. C. JUMONVILLE comme candidat à la place de Constable de la 4me Cour de Justice de Paix, à l'élection qui aura lieu le 5 novembre prochain.

PLUSIEURS VOTANTS.

AVIS.

NOTRE BOITE DE BANQUE contenant de L'OR, DE L'ARGENT, DES BILLETS A RECEVOIR, et plusieurs AUTRES DOCUMENTS DE VALEUR, ayant été volée de notre bureau samedi matin, entre 9 et 10 heures, nous informons les personnes qui ont pris cette boîte, que si les BILLETS A RECEVOIR et autres papiers qui s'y trouvent nous sont renvoyés, L'ARGENT SERA ABANDONNE et IL NE SERA FAIT AUCUNE QUESTION.

Th. BAILLY BLANCHARD & Co,
9 avril 20, rue de la Douane.

Aux Professeurs et Directeurs de Pensionnat.

UN Pensionnat de demoiselles, ayant une grande réputation, et situé dans un endroit salubre de la ville, sera vendu à des conditions raisonnables, à une personne ayant les qualités nécessaires pour remplir ces fonctions. Pour plus d'informations, s'adresser par lettres à M. D. à ce bureau.
9 avril—6

INSTITUT ST.-LOUIS.

CETTE institution fondée il y a dix ans, s'est placée, surtout dans ces derniers temps, au premier rang des maisons d'instruction. *L'enseignement le plus profond et le plus brillant à la fois y est donné en Anglais et en Français* par des professeurs et des maîtresses d'une habileté reconnue. *L'éducation morale et pratique y est l'objet d'une sollicitude toute particulière. Les exercices religieux* de chaque culte y sont surveillés avec les plus grands soins; tous les ans, l'aumônier de l'institut prépare *les élèves catholiques à la première communion* pour deux époques: l'une au mois d'avril, l'autre au mois d'août.

Les arts d'agrément, la musique, piano et harpe, solfège et chant, le dessin, peinture, y sont aussi enseignés par les maîtres du talent le plus remarquable.

Les cours ont lieu pendant toute l'année sans interruption ni vacances.

Il y a dans l'Institut des appartements particulièrement disposés pour les jeunes personnes qui veulent perfectionner leur instruction, sans suivre les classes ordinaires. Le nombre de ces appartements sera doublé en novembre prochain, pour satisfaire à plus de demandes qu'on ne l'a pu jusqu'à présent.

N. B. Ne sont reçues dans ces appartements que des jeunes personnes prenant des leçons à l'Institut.

Pour avoir les prospectus, s'adresser aux principaux libraires de la ville, ou à l'Institut. L'établissement peut être visité tous les jours par les parents. 13 av—17f

TUILES FINES—1,500 tuiles anglaises, grandeur ordinaire, 1,800 do do [illegible], à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, Magasins, et 11 Magasins Rouges, 3me Municipalité.
16av

CONSTAMMENT en main:—Potasse de soude, Barils, huile de Palme, savon de résine, &c, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des Magasins, et 11 Magasins Rouges, 3me Municipalité.
16av

CENDRE DE SODA, Huile de Palma-Christi, savon, Résine, toujours en mains et à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des Magasins et 11 Magasins Rouges, Troisième Municipalité.
16 avril

SARDINES A L'HUILE.—1,000 boîtes et demi-boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue B. Goullioux, à vendre par AUG. MOLIER, 22, Vieille Levée.
16 av—6f

EAU-DE-VIE—20 quarts eau de-vie marque Aug. Navarrens, en débarquement du navire Cephalide, de Bordeaux, à vendre par AUG. MOLIER, 22, Vieille Levée.
16 av—6f

VINAIGRE de vin blanc.—90 barils en débarquement de l'Edwin, de Bordeaux, à vendre par AUG. MOLIER, 22, Vieille Levée.
16 av—6f

HUILE D'OLIVE—300 paniers de la marque J. Plagniol, en bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par AUG. MOLIER, 22, Vieille Levée.
16 av—6f

VIN DE CHAMPAGNE.—300 paniers des marques A. Parvillier et Sun Eagle, à vendre par AUG. MOLIER, 22, Vieille Levée.
16 av

BOUTEILLES VIDES.—300 paniers, à vendre par AUG. MOLIER, 22, Vieille Levée.
16 av

VIN ROUGE—100 barriques vin rouge—75 demi-barriques, à vendre par AUG. MOLIER, 22, Vieille Levée.
16 av

COGNAC — 10 demi, 20 quarts et 20 huitièmes pipe cognac de la marque Rouleau Charruger 4me preuve, en débarquement du navire Edwin, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée.
10 avril

SARDINES à l'huile— 1,300 demi boîtes sardines à l'huile,
300 quarts do do et
10 caisses fruits au jus, en débarquement du navire Laure, et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée.
10 avril

VIN— 40 barriques vin rouge St-Julien, 24 1/8 do do rouge,
9 1/8 do do blanc Haut Sauterne, en débarquement du navire Edwin, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, rue Vieille-Levée.
10 avril

COGNAC— 20 demi, 80 quarts, 10 huitièmes pipes eau-de-vie J. J. Dupuy 4me preuve, en Douane, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée.
10 avril

CANDY ROUGE ET BLANC—50 caisses, à vendre par E. J. HART & Co, 25, rue Tchoupitoulas.
27 mars

EN débarquement du navire Edwin, de Bordeaux, 20 quarts de pipe Cognac, quatrième preuve, de Pinet, Castillon & Co, à vendre par THOMAS PINET & Co, 123 rue Royale.
10 av

VIN en caisses—200 caisses vin rouge capsulées et étiquetées, 75 do do "Haut Brion", "Curnier," en magasin, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, rue de la Vieille-Levée.
10avril

CHAMPAGNE—1,000 paniers "Menchea" "Lallemand" et "Ducal Grape", en pintes et grandes bouteilles, en magasin, et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée.
10 avril

CIGARES HAVANE—Trois millions de cigares importés de la Havane, comprenant un assortiment d'impériales, regalias, canones, panetelas et militares, ainsi plusieurs qualités telles à chiquer coupé fin, à vendre à des prix modérés, en quantités à la convenance des acheteurs, par J. M. CABALLERO, 26, Vieille Levée.
10mars

PERDU—Un billet tiré par R. H. Horn, à l'ordre de Thomas C. Payne & Co, daté du 7 mars 1849, à 60 jours, pour la somme de $165 [illegible] cts. Le prévient à l'effet de donner avis au public de ne pas négocier ce billet, attendu que le paiement en a été arrêté.

Nlle Orléans, 12 avril 1849. 12 avril

COGNAC Pellevoisin — 24 quarts pipes Cognac Pellevoisin, fine, 4me preuve, 25 barils do do do, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 20, rue de la Douane.
12avril—1m

250 paniers Guignolet,
25 caisses eaux-de-vie de Dantzick,
20 do Marasquino,
20 do absinthe,
120 do liqueurs assorties,
100 do cerises à l'eau-de-vie,
20 do chambertin,
20 do malte,
20 paniers champagne,
10 caisses Kirschenwasser,
2 do prunes,
1000 demi boîtes petits pois,
500 boîtes do do,
20 damejeannes vin de Xérès. A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 20, rue de la Douane.
1avril—1m

Shalls de Crepe de Chine.

C. M. SIMPSON, 9e rue de Chartres, ayant reçu un grand assortiment de shalls en crêpe de Chine d'importation directe, désirent s'en défaire le plus tôt possible les offre au prix coûtant.

[illegible]

AVIS.

PERSONNE n'est autorisé à recevoir ou acquitter aucun compte pour les propriétaires de l'*Abeille*, excepté M. E. Duverger, notre teneur de livres, et MM. E. Morton Quirk et De La Nouville, nos collecteurs.

Nouvelle-Orléans, 3 avril 1849.

4avr MAGNE & WEISSE.

AVIS—Le soussigné s'est associé avec Monsieur William C. Mamu, et a recommencé l'exercice de sa profession d'avocat.

30 avril—1m J. P. BENJAMIN.

AU PRIX COUTANT—3 balles organdis grande nouveauté, à vendre par

5 avril H. DE GOER & RIFFLARD.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL. — AVRIL 1849.

SONT invités à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Barrès Charles,	Gagne Joseph
Bertrand Jean Baptiste,	Gusman Gle (les époux)
Bonnot (les frères),	Grand'champ Vve.
Bosson Antoine,	Haydel J. J.
Bender,	Hosting Jean-Pierre,
Bergerie Auguste,	Jarry François, les époux.
Bruc Jean-Jacques,	Kuntz Laurent.
Burette Vve,	Lallier Antoine.
Croquin P. N.	Lasseur Dme.
Crochet F.	Lacroix Bernard.
Casse François,	Marchal Nicolas-Amant.
Chauvet Charles,	Mourgue Jean-Auguste.
Delambre Amédée,	Rousseau, tonnelier.
Delachaise Emile,	Rewarber Antoine.
Devillers,	Simon Vve (née Marguerite Consonal)
Duchaux, Ad. (époux),	Tridon Léon.
De Perret, Dme,	Tussen J.-B. et Robert.
Dessus,	Trecul Auguste.
Ponard Charles,	Vneytie, Thomas.
Gotzhard Simon,	Veil Alfred Etienne.
Gotz Joseph Martin,	

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 16av

MADAME F. FRYER a l'honneur de prévenir les dames, que la majeure partie de son assortiment de printemps, consistant en barèges et jaconats nouveaux, mantelets riches et chapeaux de tous les genres, est arrivé par le navire Exchange et qu'elle compte en faire l'ouverture vers la fin de la semaine, avis du jour de l'ouverture sera donné incessamment. 16 av

Marchandises de la Chine.

NOUS offrons en vente aujourd'hui un carton de véritable crêpe de Chine, pour robes, couleur bleu-mazarin, toutes nuances de gris, argenté et ardoise, avec quelque peu de noirs unis, de choix. Nous offrons en outre une caisse de barèges de Paris, superfins et couleurs distinguées, à 18 cents 3/4; ils ont coûté 50 cents.

Shawls blancs de la Chine, formant un stock des mieux choisis dans le Sud.

16 avril THOMAS BRADY, 21, rue de Chartres.

A VENDRE, en débarquement du navire Cephalide, de Bordeaux:
20 barriques vin rouge bon ordinaire,
20 do do Médoc supérieur,
150 barils vin blanc Haut Sauterne,
20 mille bouchons, 20 lignes, fins.
16avril 19, rue Conti, entre Chartres et Levée. POUGET FILS.

VIN BLANC—125 barils vin blanc Haut Sauterne et Haut Barsac, à vendre par AUG. MOLIER, 22, Vieille Levée.
16avril

FRUITS à l'eau-de-vie—50 caisses prunes, 60 caisses pêches, 25 caisses poires, à vendre par AUG. MOLIER, 22, Vieille Levée.
16 avril

GUIGNOLET d'Angers—200 paniers Guignolet de 6 et 12 bouteilles, à vendre par AUG. MOLIER, 22, Vieille Levée.
16 avril

SALAISONS—50 caisses olives, 20 caisses variantes, 20 do saucissons assorties, à vendre par AUG. MOLIER, 22, Vieille Levée.
16 avril

BOUCHONS—20 balles bouchons pointus fins, 10 fardeaux bouchons surfins, 5 do do supérieurs, en magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée.
16 avril

SALSEPAREILLE—12 balles salsepareille reçues de Tampico, et à vendre par BERNARD TURPIN, 31, Vieille Levée.
16av

CAFE—516 sacs prime vert, en débarquement du brick Malaudon, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée.
16avril

COGNAC PELLEVOISIN—10 demi pipes 4me preuve, cognac Pellevoisin,
45 quarts de 4me do du do,
90 barils 4me do do do,
10 do 5me do do do 1825,
En débarquement du navire Cephalide, de Bordeaux, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 20, rue de la Douane.
16avril

DAMEJEANNES—1000 damejeannes de 5 gallons chaque, par le navire Roger Sherman, du Havre, à vendre sur la Levée. J. F. BERCIER & CO, 34, Vieille Levée.
16 avril

CHAUX—1,500 barils de Thomaston, Meadow Rock, en déchargement des bricks Briant et Lancet, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, Magasins, et 11 Magasins Rouges, 3me Municipalité.
16av

PLATRE—100 barils des manufactures Cogging & Co, de Philadelphie, 100 do plâtre de Newark et Lubeck, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des Magasins et 11 Magasins Rouges, Troisième Municipalité.
16av

CIMENT—300 barils Nelson & Brown, de N. Y.
300 dito Newark et Rosendale.
100 dito ciment hydraulique, Louisville.
30 dito Roman, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, Magasins, et 11 Magasins Rouges, 3me Municipalité.
16av

BRIQUES A FEU—50,000 briques anglaises, devant arriver, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des Magasins et 11 Magasins Rouges, Troisième Municipalité.
16av

CRINS A PLATRER—50 boucauts, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, Magasins, et 11 Magasins Rouges, 3me Municipalité.
16av

CREMES A LA GLACE, SORBETS ET LIMONADES, Sur la place St-Antoine.

COURVOISIER & Co. préviennent le public que dimanche prochain 1er avril, ils feront l'ouverture de leur Pavillon, situé place St-Antoine où l'on servira journellement des Glaces, Sorbets et Limonades, depuis onze heures du matin jusqu'à la même heure du soir. 29 mars

AUX HABITANTS SUCRIERS

LE soussigné, seul agent de MM. Stewart et Dick, propriétaires de la Fonderie Lafayette du Fer, ayant tout un outillage prêt à exécuter les ordres qui pourront lui être adressés pour les fontes de cette célèbre manufacture. Il tiendra constamment en main un assortiment complet de chaudières à sucre, grilles, bouches à feu, &c.

2mars J. U. LAVILLEBEUVRE, 65, rue St Charles, au 1er.

Champagne "Le Marquis."

LE soussigné agent de MM. De Massue & De Loisson, de Pierry, France, propriétaires de ces vins célèbres, tiendra constamment en magasin un assortiment des différentes marques, qu'il offre à vendre aux amateurs de vins fins et au commerce.

Maintenant en débarquement.

167 paniers en bouteilles et demi bouteilles.

19 jan J. U. LAVILLEBEUVRE, 65 St Charles, au premier.

VINS EN CAISSES—25 caisses vin rouge Laffitte, en bouteilles et demi bouteilles.
25 caisses vin rouge, Grand Larose, en bout. et 1/2 do
40 do do Latour, do do
40 do do Cantenac, do do
30 do do St-Estèphe, do do
30 do do St-Julien, do do
30 do do blanc, Chateau d'Yquem.
20 do vieux Chambertin, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & CO, 35, Natchez.
4avril

A LOUER ou à vendre— Le SALON DE BILLARD et tous ses accessoires, situé sur les bords du Lac, au bout du nouveau chemin à coquilles, près du restaurant de Roger.

Pour plus amples informations, s'adresser au commissaire du Arsenal, au bureau du recorder de la première Municipalité. 27 mars

BRANDY—En douane et à vendre par les soussignés:
15 demi pipes eau-de-vie "Bouvet Jne."
10 quarts do do Rochelle "United proprietors."
10 huitièmes pipes do do 1832, do
10 quarts do do Pinet Castillon & Co.
31 mars THOMAS PINET & Co, 123, rue Royale.

20 Balles couvertures françaises de 3 points. 1 caisse mousseline suisse. 20 balles shirtings de "Indian Head Louisiana", à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 20, rue de la Douane.
13av

Bottes, Souliers et Brodequins.— 96 caisses actuellement en débarquement des navires Rufus Soule et Middlesex, à vendre par G. W. DUNBAR, 30, rue de la Douane.
12avril

HUILE DE BALEINE—3000 gallons huile d'été, d'automne et d'hiver, épurée, blanchie et brute, à vendre par J. W. STANTON & CO, Enc. Magazine et Lafayette.
11 avril

MIEL—20 barils miel blanc, en débarquement de la goélette St-Helena, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée.
11 avril

SUCRE—34 caisses sucre blanc, en débarquement de la goélette St Helena, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée.
11 avril

Peaux Mexicaines.

128 PEAUX SECHES du Mexique, en déchargement du steamer Fanny, de Corpus Christi, à vendre par R. D. BLOSSMAN, 19, Conti.
10 av

GRAINE DE LIN.—6 tierçons graine de lin, bien propre et belle, à vendre par P. CUSACHS, encoig. St Philippe et Condé.
11 avril

CHAPEAUX DE PAILLE—40 caisses venant d'arriver, et à vendre par FROST & CO, 10, rue des Magasins.
3 avril

TOILE DE RUSSIE—12 balles dans les magasins publics, ayant droit au draw back, à vendre par DE FOREST & CO, 30, rue Bourse.

VELOURS COTON NOIR—Article 1ère qualité, à vendre par DE FOREST & CO, 30, rue Douane.
9 mars

TABAC de Vara—25 balles véritable tabac de Vara, bien pour capes et tripes de cigares, en débarquement du brick Adam Gray, de la Havane, à vendre par L. CANTIN, 73 1/2, rue des Magasins.

PAUL JUGE FILS. C. FASY.

PAUL JUGE Fils & Co.

Importeurs de Vins, Eaux-de-vie, Huile d'olive, &c, Et Marchands Commissionnaires, 27, rue St Louis.

Cinquante Piastres de Récompense.

Le soussigné [illegible] offre cinquante piastres pour l'arrestation du nègre ANTHONY, [illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

MARDI 17 AVRIL 1849.

Dernière représentation de la saison du célèbre opéra

LES HUGUENOTS.

Grand opéra en cinq actes et sept tableaux, musique de Meyerbeer.

Le spectacle commencera à 7 heures.

JEUDI, 19 AVRIL,
BÉNÉFICE DE M. LAVERGNE,
Seconde Basse.

NOUVELLE EXPOSITION.

Statue de l'Esclave Grecque.

Au bénéfice du sculpteur HIRAM POWERS.

CETTE magnifique statue est exposée tous les jours de neuf heures A. M. à neuf heures P. M. à la maison d'Etat, rue du Canal.

Prix du billet 25 cents. Pour la durée de l'exposition $1. Pamphlets 10 cents.

SALLE DE BAL DU GLOBE.

Encoignure St Claude et St Pierre, près du Vieux Bassin.

Le propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin, et tout le goût possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir du samedi, 20 courant, jour où aura lieu un GRAND BAL PARE ET MASQUE. A dater de cette époque les bals seront régulièrement ouverts tous les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active, et l'ordre le plus sévère sera requis.

SALVADOR VIOSCA, Propriétaire.
GEO. H. STEPHENS, Directeur.

N. B.—On trouvera réunis à cet établissement un café contenant les liqueurs et vins de premier choix, ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus recherchées.

Vente par le Shérif de la paroisse d'Orléans.

A L'EFFET D'EFFECTUER UN PARTAGE.

Succession de Louis Dinnet.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—En vertu d'un writ rendu le 2 avril 1849, et à moi adressé par l'honorable deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi 12 de mai 1849, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'effet d'opérer un partage, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, savoir:

Une certaine portion de Terre, située à Bonfouca, dans la paroisse Saint-Tammany, en cet Etat, sur la rive droite du bayou Liberté, ayant huit cents arpents en superficie, bornée à la limite supérieure par la propriété de Térence Cronan, et à la limite inférieure par la propriété d'Evariste Blanc. La propriété est située à peu de milles au-dessus de l'embouchure du Bayou.

Le Bayou est navigable jusqu'à plusieurs milles au-dessus de la propriété.

La propriété est divisée en deux lots; l'un de 100 arpents environ, et l'autre comprend tout le reste de la terre, ainsi que le tout appert du plan déposé au bureau du shérif, et qui sera exhibé au public le jour de la vente.

Il y a sur le lot principal deux anciens fourneaux à briques, qui, moyennant quelques légères réparations, sont encore susceptibles d'un long usage.

CONDITIONS — Un tiers payable comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets sans endosseurs, portant intérêt au taux de 8 p. 0/0 par an, du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, et hypothèque sur la propriété vendue.

Les actes de vente par le Shérif, devant Louis T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs.

JNO. L. LEWIS,
10 avril—8 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Marchandises Sèches par Colis.

N. BRADNER SMITH,

Marchand-Commissionnaire, No 90, rue Gravier.

OFFRE à vendre, ayant droit au drawback:
Châles—Crêpes de Chine brodés en couleurs, do do entièrement blancs.
Echarpes— Crêpes de Chine brodés en couleurs, do do écarlates, do do tendre, en écarlate, cramoisi, cerise, rose jaune, &c., &c.

AUSSI:

Châles— Crêpes de Chine blancs richement brodés, do do richement brodés en écarlate, cerise, bleu, pourpre et vert, Supérieurs de 6-4 qualités extra, et brodés. Barèges blancs, barège à satin et à carreaux.

do brodés et à franges, do cachemires imprimés.

Soieries— Bois de l'Inde et du Nord, Bouchées, crêpe noire, Foulards Pongee, magnifique assortiment, D'un genre tout à fait nouveau, Crêpes noir, cravates en batiste, fantaisie, Cravates à carreaux, Levantine noire, Indiennes claires et brunes, fantaisie et meubles, do do anglaises,

AUSSI:

Coton écru à drap, Colombins à carreaux, bas de coton assortis, flanelle blanche et rouge, drap bleu, cassimir et mérinos, chemises de peaux et pantalons.

20 mars—6m

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NASHVILLE.

Capital $300,000 payé.

Surplus de $90,000 en réserve.

JAMES WALKER, Secrétaire. JAMES A. PORTER, Président.

ASSURANCES contre l'Incendie, les risques de Mer et Rivière, &c. Taux les plus bas, et à toutes pertes réglées et payées avec promptitude au Bureau de l'Agence, No 23, rue du Camp.

20 mars—1 an W. B. PARTEE, agent.

P. H. MONSSEAUX, MARBRIER,

No 218, rue St Louis, et au Vieux Bassin, Nouvelle-Orléans.

Tombes, Monuments, Inscriptions funèbres, et Ouvrages en marbre de toutes descriptions, &c. Dépôt de CHAUX hydraulique pour les caveaux de marbre de sa fabrique dans les carrières de Missouri.

WILLIAM DAVIDSON & Co.

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES, 17, rue St Charles, Nouvelle-Orléans.

J. H. JONES & LYMAN POTTER.

Avocats, No 35, rue Bienville, Vis-à-vis la Cour des Records.

J. H. SMOOT,

AVOCAT ET COMMISSIONNAIRE. Pour la Louisiane, Mobile, Alabama.

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.

PARFUMERIE DE PARIS.

L. BERARD,

Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon à Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No 182, entre Conti et St. Louis.

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK,

No 200, Rue du Cirque. No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés.

L. A. GUILLEMAIN, Agent.

EN débarquement du navire français Laure, de Bordeaux:
20 demi-pipes Cognac,
20 quarts pipes do
20 huitièmes pipes Cognac,
24 barriques vin rouge Haut Brion,
20 do do Haut Talence,
30 barils vin blanc Haut Sauterne,
44 do do Haut Barsac.
100 paniers guignolet d'Angers, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 13, rue St Louis.

70 BARRIQUES vieux vin Chateau Haut Brion de Bug Larrieu, 1841.
30 caisses vieux vin Chateau Haut Brion de Bug Larrieu, 1841.
12 caisses vin de Lunel, 1846.
40 paniers Champagne, Chateau Boriet, Mathie, à vendre par EDWD. SHIFF, 9 mars No. 30 rue du Canal.

BAZAR LOUISIANAIS.

No 54, rue Condé.

UN grand assortiment de robes nouveautés, chaussures, tables à ouvrages, toilettes, fournitures pour bourses et objets de fantaisie à prix modérés.

ARPENTEUR ET INGENIEUR CIVIL.

Bureau No 34, rue du Camp.

LE soussigné dresse des plans, fait des dessins des contrats et surveille l'exécution de toutes espèces de machines, pour presses à coton, sucreries, moulins à scier et à raboter, &c.

Il fait aussi des dessins pour obtenir des patentes.

3 mars—6m F. W. COOK.

Aux Habitans, Ingénieurs, etc.

LE soussigné ayant pris des arrangements convenables, aura constamment en main et pourra fournir des TUYAUX EN FER FONDU ET BATTU, de différentes dimensions, depuis un jusqu'à six pouces de diamètre, et il recevra les diverses commandes qui lui seront faites et les fera exécuter avec exactitude et dans le plus bref délai.

Il vient de recevoir un choix de ces tuyaux de six, quatre, trois, deux et demi et un pouce de diamètre.

2 fév—3m R. W. WELLS, à l'office du Gaz.

Avis aux Planteurs sucriers.

CHAUDIERES à feu, en fer fondu et battu grandeurs assorties de 36 à 60 pouces.

AUSSI, moulins à sucre verticaux, rouleaux 36 sur 22, 36 sur 24 pouces, avec bras en bois et roues extras, à vendre par Y. DE EGANA, 47, Bienville.

10 av

$3,000 DE RECOMPENSE.

Bureau de la Direction des Assurances.

Nouvelle Orléans, 5 avril 1849.

ATTENDU que cette Direction a eu connaissance que des incendies fréquents, dont les causes sont inconnues, ont eu lieu le mois dernier et attendu que les causes les plus désastreuses peuvent en résulter, et les incendiaires ne sont pas découverts, il est résolu:

Que la Direction autorise le Secrétaire à offrir une récompense de TROIS MILLE PIASTRES, pour les renseignements qui feront découvrir le coupable, pourvu qu'il soit fait connaître au crime; ou bien deux cents piastres pour tout coupable qui aura convaincu d'avoir incendié ou aidé à incendier une bâtisse quelconque dans l'Etat de la Louisiane.

Extrait véritable des minutes.

8avril—12 GEO. G. LAWRASON, Secrétaire.

[illegible]